

Le gel de lundi, avec -2,4°C sous abri, est une source de préoccupation concernant notamment le risque de perturbation de la méiose sur blés. Il est trop tôt pour s'inquiéter mais ce -2,4 constitue un nouveau record depuis 1944. Le précédent record de froid en mai datait en effet de 1957, le 7 mai avec -2,2°C. C'est donc une affaire à suivre.

Ces conditions ne sont toujours pas très favorables aux maladies du blé mais la rouille jaune peut sévir ponctuellement et beaucoup de parcelle arrivent au stade dernière feuille ce qui constitue un cap dans le raisonnement de la protection fongicide, les deux feuilles les plus importantes étant désormais présentes.

BLE

Bien identifier le stade dernière feuille et méiose

Vous pouvez vous reporter au message précédent mais quand la dernière feuille pointe le plus sûr est désormais de dérouler les gaines pour vérifier qu'il n'y a plus de feuilles à sortir. Pour identifier le stade méiose, au stade dernière feuille, il faut repérer la F2 définitive, et observer à quel niveau se trouve la pointe des épis. Le stade méiose dure environ deux jours quand la pointe des épis se trouve entre la ligule de la F2 et 1 à 2 cm en dessous.

Septoriose : risque ORANGE en situation à risque élevé

Si la maladie reste souvent présente sur feuille basses et progresse difficilement, à partir du stade dernière feuille il faut désormais bien suivre l'évolution sur les variétés sensibles semées tôt. Le niveau de risque fixé est ORANGE comme la semaine dernière. Ce code couleur signifie qu'un suivi à vue et à la parcelle est recommandé sinon un traitement de précaution est à envisager. Observer dans les zones les plus à risque tels que des fonds humides et autres. Sur dernière feuille c'est le moment d'utiliser la cartouche triazole + SDHI avec par exemple une solution de type [Ceriax](#) 1,25 L/ha minimum pour 20 €/ ha et 0,5 IFT sur dominante septoriose + rouille. A cette dose, on ne relance que pour 2 semaines de persistance jusqu'au dernier passage de début épiaison, ou pire début floraison s'il faut viser la fusariose (utiliser la grille). Dans ce cas augmenter la dose de 50% pour tenir une semaine de plus sans laisser le trou avant l'antifusariose. Une solution type [Prosaro](#) 0,85 L /ha relancera ensuite pour 2 à 2,5 semaines pour 35 €/ha et 0,85 IFT.

Septoriose : risque JAUNE à VERT dans les autres situations

Sur variétés tolérantes OU semées tard, le niveau de risque est JAUNE : commencer le suivi à vue sinon attendre pour démarrer la protection. Le seuil septoriose est de 20% des F3 touchées sur variétés sensibles et 50% sur variétés tolérantes. Démarrer la protection septo-rouille en présence de rouille jaune.

Sur variétés tolérantes ET semées tard, en conduite intégrée, il n'y a pas de risque actuellement (VERT). L'objectif est de tenir en un passage en absence de rouille jaune.

Pour les parcelles Optiprotect commencer le suivi septoriose quand le modèle vous indique un risque potentiel nécessitant le démarrage du suivi à vue à la parcelle.

Variétés sensibles à la rouille jaune (ORANGE)

Sur des variétés telles que ALLEZ-Y, ALIXAN, AUCKLAND, ARKEOS, BOREGAR, CHEVRON, COMPLICE, CREEK, EXPERT, HYFI, HYSTAR, LYRIK, NEMO, OXEBO, RGT KILIMANJARO,

RONCARD, TENOR, TRAPEZ,... observer l'absence de symptômes de rouille. En présence de pustules deux solutions :

- Si une intervention est nécessaire avant le stade dernière feuille, intervenir avec un spécifique rouille type [Mystic EW](#) 0,5 L/ha + [Amistar](#) 0,2 L/ha.
- Si une intervention est nécessaire à partir du stade dernière feuille, démarrer la protection septo-rouille à base de triazole + SDHI

Azote : Apports de dernière feuille

Terminer les apports sur variétés précoces et enchaîner avec les variétés tardives pour profiter des pluies éventuelles. Les indices de nutrition azotée sont plutôt favorables cette année. A valoriser avec les outils de pilotage.

Attention aux stades limites pour les hormones

Sauf exceptions, stopper les applications d'hormones. Il fait trop froid pour appliquer du Starane sur gaillet. En faible infestation attendre des températures plus chaudes pour baisser les doses. Jusqu'à floraison le gaillet est d'autant plus sensible qu'il est développé, c'est un avantage. Les solutions type Allié sont toujours possibles.

COLZA

La plupart des parcelles ont été protégées contre le sclérotinia et en situations normales, la floraison se termine. Seules les situations tardives et hétérogènes avec refloraisons pourraient justifier un relais, mais le froid n'est pas très propice aux contaminations. Une solution polyvalente peut être par exemple [Pictor Pro](#) 0,2 L /ha + [Prosaro](#) 0,4 L/ha.

Le risque ravageur est limité par les températures froides et la majorité des parcelles a dépassé le stade de sensibilité aux charançons des siliques.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise lundi 6 mai 2019 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.